

# Pétition

pour un abandon du chantier du réacteur EPR de Flamanville  
pour ne pas rafistoler les réacteurs nucléaires de plus de 30 ans

à

*Monsieur François Hollande, Président de la République,*

*Monsieur Manuel Valls, Premier Ministre,*

*Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie,*

Les réacteurs actuels n'ont pas été conçus pour durer plus de 30 ans et sont victimes d'usures diverses. Leur rafistolage (appelé officiellement « grand carénage ») ne règle pas les problèmes de sûreté pour les installations et de sécurité pour les populations. Il n'empêche en rien le vieillissement des réacteurs.

Les 60 milliards prévus pour le rafistolage des vieux réacteurs (42 réacteurs sur les 58 actuels auront 30 ans et plus, fin 2016) seraient mieux utilisés dans les économies d'énergie et les alternatives énergétiques (solaire, biomasse, éolien, hydrolien...).

Le chantier EPR de Flamanville constitue une réelle menace avec ses malfaçons dont la plus grave est celle de la cuve. L'acier du couvercle et du fond de cuve présente des défauts susceptibles d'entraîner la rupture du confinement et donc une catastrophe nucléaire.

**Je vous demande de ne pas prolonger la durée de vie des réacteurs au-delà des 30 ans prévus à leur création.**

**Je vous demande de ne pas autoriser la mise en service du réacteur EPR de Flamanville et de ne pas proroger son décret de création qui sera caduc le 11 avril 2017.**

NOM et prénom	commune-pays	e-mail	signature
1-			
2-			
3-			
4-			
5-			
6-			
7-			
8-			
9-			
10-			



Pétition à renvoyer avant le 1<sup>er</sup> septembre 2016 à  
Collectif Anti-Nucléaire Ouest-10 route d'Etang Val-50340 Les Pieux  
contact@can-ouest.org - [www.can-ouest.org](http://www.can-ouest.org)  
pétition en ligne sur <http://www.cyberacteurs.org/>